

Pôle Enfance Education  
Affaire suivie par Valérie POFILET  
Contact : 03 81 36 37 12  
Email : v.pofilet@audincourt.fr

A l'attention des familles dont les enfants sont  
scolarisés dans les écoles publiques  
d'Audincourt

Objet : rythmes scolaires rentrée 2017-2018

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la mairie d'Audincourt a reçu l'accord de M. le DASEN de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 conformément au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017.

Cette demande a été déposée suite à la consultation organisée auprès des familles en juin 2017. 86% des parents ont plébiscité le retour à la semaine de 4 jours ainsi que l'ensemble des Conseils d'écoles.

Ainsi, les horaires des écoles maternelles et élémentaires ou groupes scolaires publiques sont les suivants :

**8h30- 11h30 et 13h30-16h30  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

Pour les écoles maternelles des Vergers et Jacques Prévert, dont les enfants d'une même famille peuvent être scolarisés sur deux établissements, les horaires seront avancés :

**8h15-11h15 et 13h15-16h15 pour les Vergers  
8h25-11h25 et 13h25-16h25 pour Jacques Prévert**

Le Pôle Enfance Education est à votre disposition pour tout autre renseignement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Martial BOURQUIN  
Sénateur maire



Pour le Maire  
Par délégation  
**Marie-Claude GALLARD**  
1<sup>ère</sup> Adjointe